



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Marne

Maj le 20/09/2016

Liste des documents à fournir pour le TRANSFERT DE SIEGE DANS LE MEME RESSORT

IMPRIME

Formulaire M2

OBSERVATIONS

⇒ Dépôt du dossier par un mandataire : non oui (joindre le **pouvoir**)

ACTIVITE RELEVANT DU REPERTOIRE DES METIERS

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne
Centre de Formalités des Entreprises
68, bd Lundy - B.P. 62746 – 51062 Reims Cedex
Tél 03 26 40 64 94 - Fax 03 26 40 21 79
cfe@cm-marne.fr

Du Lundi au jeudi de 8h30 à 12 h et 13h30 à 17h
Le vendredi de 8h30 à 12h

SUR RENDEZ-VOUS

DOCUMENTS POUR LA SOCIETE

- 1 exemplaire certifié conforme du procès-verbal de la décision de transfert ou 1 copie de la décision du gérant (voir la conformité avec les statuts)
- 1 exemplaire certifié conforme des statuts mis à jour
- 1 ex. du journal d'annonces légales ou une attestation du journal mentionnant le texte et la date de parution
- 1 exemplaire du bail ou du titre d'occupation des nouveaux locaux

TARIF

↳ Pour l'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés : chèque à l'ordre du Tribunal de Commerce

- Création : 198,64 € (sans maintien d'activité au lieu de départ)
- Achat : 214,51 € (sans maintien d'activité au lieu de départ)
71,11 € pour les SASU ou EURL dont l'associé unique, personne physique, est le mandataire social.

↳ Pour l'inscription au Répertoire des Métiers : chèque à l'ordre de la Chambre des Métiers

- 190.00 €